



Date : 26 mars 2014

Suivi par : I. Couturier

Objet : demande d'audience

Copie à : M^{me} Riou-Canals, directrice générale de l'enseignement et de la recherche

À Monsieur Bertrand Hervieu
Vice-président du CGAAER

Monsieur le vice-président,

Le Réseau national documentaire Renadoc, outil de mutualisation utilisé quotidiennement par les professeurs-documentalistes et TFR documentalistes de l'enseignement agricole, a vu dernièrement son fonctionnement perturbé par des décisions lourdes de conséquences. Ainsi, le CNEAP a décidé de ne pas renouveler la dotation annuelle qu'il versait auparavant et l'opérateur technique a mis fin aux missions de la cheffe de projet Renadoc provoquant un émoi justifié dans toute la communauté professionnelle.

Interpellée par nos soins, Madame la directrice générale de l'enseignement et de la recherche nous a informés qu'elle avait saisi le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux « afin qu'il puisse rencontrer l'ensemble des acteurs concernés et réaliser une évaluation, tenant compte de la démarche de progrès initiée par le CNOP pour [lui] faire part de ses propositions concernant des pistes d'évolution, notamment pour les productions et pour l'organisation du réseau ».

Les professeur-e-s documentalistes sont régulièrement obligé-e-s de justifier la nécessité de ce travail en réseau quand bien même cet aspect est rappelé et dans le référentiel de 1997 et dans la note de service de 1998. À l'heure du numérique et de l'essor de la presse en ligne, cet outil de partage des résumés de contenus informationnels reste plus d'actualité que jamais car ces données ne sont pas numérisées ou seulement en partie accessibles pour les abonnés. Aucun autre organisme n'est en mesure actuellement de proposer cette offre en raison de la spécificité de nos ressources techniques.

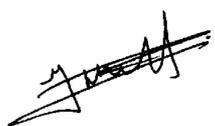
Ce travail de dépouillement chronophage s'il en est participe de la professionnalisation des professeur-e-s documentalistes qui grâce au temps économisé par la mutualisation peuvent traiter de façon approfondie les documents techniques liés aux formations dispensées dans leur établissement.

Renadoc a su se développer en fonction des innovations technologiques, notamment en assurant une veille numérique via spiparena, et doit pouvoir rester un moyen d'harmoniser les pratiques et usages de la documentation.

En tant qu'organisation syndicale représentative de l'enseignement agricole public, nous sollicitons par la présente une audience auprès du CGGAER afin de présenter les orientations que nous souhaitons pour le réseau.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le vice-président, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Marie Le Boiteux
Secrétaire général SNETAP-FSU



Olivier Bleunven
Secrétaire général-adjoint SNETAP-FSU



Isabelle Couturier
professeure documentaliste
élue catégorielle SNETAP-FSU



Cyrielle Rousset
professeure documentaliste
élue catégorielle SNETAP-FSU

